

RESULTATS ANNUELS 2023

Information réglementée

La Hulpe (Belgique), 1er mars 2024

Atenor (BSE: ATEB) clôture l'exercice 2023 sur une perte de € -107,13 M après comptabilisation de € 20,5 M d'impairments réalisés et € 39,8 M d'impairments non réalisés.

Les charges financières nettes totalisent € 31,80 M.

Evolution bilantaire : amélioration du solvency ratio à 29,9%

Le solvency ratio (fonds propres/fonds propres + endettement financier net) s'est amélioré à 29,9% par rapport à 24,0% au 31 décembre 2022.

Le stock a évolué sous l'impact de la poursuite des constructions (€ 194,34 M ont été investis dans les projets), des cessions et des impairments. Il s'élève à € 993,27 M au 31 décembre 2023 contre € 962,41 M au 31 décembre 2022.

Les fonds propres consolidés s'élèvent à € 344,31 M, soit € 7,87 par action, compte tenu principalement du résultat de l'exercice et des augmentations de capital de € 183,57 M (nettes de frais) des 27 juin et 30 novembre 2023.

L'endettement net est de € 807,04 M par rapport à un endettement net de € 867,48 M au 31 décembre 2022.

Comme précédemment annoncé, le groupe remplace progressivement le corporate financing par du project financing. Le financement bancaire représente 53,64% de l'endettement net total par rapport à 34,96% au 31 décembre 2022 (réduction du financement sur les marchés financiers).

Cycle de création de valeur

En dépit d'un manque de cessions de projets arrivés à maturité eu égard à la situation du marché de l'investissement en immobilier de bureaux, le portefeuille a progressé sur le cycle de création de valeur. Plus de 190.500 m² de surfaces ont obtenu les autorisations nécessaires à leur développement au cours de l'année 2023.

Pour plus d'information,

Veuillez visiter notre site www.atenor.eu et/ou contacter Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Manager à l'adresse : investors@atenor.be

A propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, à la pointe de la durabilité et de l'urbanité. Reconnue pour son engagement de résilience urbaine, Atenor adopte une approche innovante dans le développement de projets mixtes de bureaux, de résidentiel et d'espaces commerciaux grâce à son département de Recherche et Développement, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifié, basé sur un cycle de création de valeur, Atenor vise à générer des rendements pour ses investisseurs à partir de bâtiments obsolètes. Cotée sur Euronext Brussels, Atenor demeure un acteur majeur du secteur du développement immobilier. Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez www.atenor.eu ou contactez-nous à l'adresse investors@atenor.be

Disclaimer

Ce communiqué de presse est fourni à de seules fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'engager des activités d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni en l'état sans représentation ni garantie d'aucune sorte. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action entreprise sur les informations fournies. Aucune information énoncée ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et d'intérêt liés à cette publication appartiennent à Atenor.

Ce communiqué de presse ne vaut que pour cette date. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.

Portefeuille en développement : 34 projets répartis pour un total de l'ordre de 1.200.000 m²

Au 31 décembre 2023, le portefeuille comptait 34 projets pour 1.200.000 m², répartis en m² entre 55% de bureau et 39% de résidentiel (soit l'équivalent de ± 6.000 logements en développement).

Sur le volet de la durabilité, 2023 a été l'année de la préparation au reporting auquel devront se conformer les plus grandes entreprises européennes à partir de 2025. Le rapport de durabilité d'Atenor intègre les premières étapes vers ce reporting exigeant. Par ailleurs, Atenor a maintenu son titre de Regional Listed Sector Leader Europe et de Global Listed Sector Leader attribué par le GRESB.

Dividende

En 2024, Atenor prévoit de ne verser aucun dividende au titre de l'exercice 2023.

Stéphan Sonnevile sa, CEO commente :

« Face au marasme du marché de l'investissement en immobilier de bureaux et résidentiel, la priorité a été donnée à la diminution de l'endettement et au renforcement de la structure bilantaire. La fin de l'année 2023 et le début 2024 témoignent des efforts entrepris, qui se poursuivront dans un marché de l'investissement 2024 toujours incertain. L'entreprise pourra bénéficier de son positionnement porteur sur le développement d'immeubles durables en répondant à une demande de plus en plus orientée vers de tels immeubles. »